

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET
A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE
ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE,

PAR

M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur; de la Société nationale et centrale d'Agriculture;
des Académies royales des Sciences de Madrid et de Turin; de l'Académie royale
d'Agriculture de Turin; de la Société impériale des naturalistes de Moscou et
d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères Secrétaire
du Conseil de la Société Impériale zoologique d'Acclimatation.

2^e SÉRIE. — T. VIII. — 1856.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE.

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.



tention les diverses opinions émises sur le *Delphinus plumbeus* par les Zoologistes modernes. Il nous reste, pour terminer cette partie de notre travail, à dire quelques mots de l'identité possible du *Delphinus plumbeus* avec le *Delphinus dubius*.

(La suite au prochain numéro.)

NOTE SUR LES REPTILES DU GABON, par M. le docteur Aug. DUMÉRIL, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, profess. agrégé à la fac. de médecine de Paris.

Beaucoup de naturalistes voyageurs ont, à diverses époques, visité l'Afrique; mais cet immense pays est encore trop peu connu, même sur ses côtes, pour qu'il soit possible, dès à présent, de tirer, des notions que possèdent les zoologistes sur les animaux qui y vivent, des conclusions générales relatives à la faune africaine considérée dans son ensemble. Cet embarras est le même, si on limite cette étude à une seule classe d'animaux, à celle des reptiles par exemple, dont je veux m'occuper dans cette note (1).

(1) Je ne dois cependant pas omettre de rappeler les considérations intéressantes présentées par M. Schlégel sur la zoologie de l'Afrique, et en particulier sur la distribution géographique des Reptiles dans cette vaste contrée (*Essai sur la physion. des Serpents*, partie génér., p. 210-220). Ce n'est point ici le lieu d'analyser ni de discuter ce travail, et je me borne à rappeler qu'on y trouve soulevées d'importantes questions. Telles sont : 1° l'influence exercée sur les animaux par la nature même du sol; 2° les différences offertes par les espèces, suivant qu'elles habitent soit les plaines arides des plateaux ou les déserts de sable, soit les régions plus fertiles arrosées par les grands fleuves qui prennent leur source sur le versant septentrional du grand plateau central; 3° enfin la dispersion, dans des lieux souvent très-distants, de certaines espèces qui vivent sur les plaines élevées de la partie méridionale de l'Afrique, et dont la zone d'habitation est, par cela même, fort étendue.

Cette dernière particularité et plusieurs autres faits relatifs à la zoologie de l'Afrique, surtout en ce qui concerne les Mammifères, ont été consignés et longuement développés par M. Pucheran dans un

On doit donc considérer les collections formées dans cette contrée, uniquement comme une réunion de matériaux destinés à être mis plus tard en œuvre, avec ceux que des recherches ultérieures pourront procurer, quand on voudra faire connaître, d'une manière générale, la distribution des Reptiles dans cette vaste partie du monde. On possède cependant des renseignements assez nombreux pour certaines régions. Ainsi, on en trouve beaucoup dans les publications de la commission scientifique française de l'Algérie, qui a été bien étudiée aussi par MM. Moritz Wagner et Eichwald. Il est à peine nécessaire de rappeler les services rendus à toutes les sciences par la grande expédition d'Égypte. Des régions encore peu visitées du haut Nil, notre compatriote, M. d'Arnaud, chargé par le vice-roi de la direction scientifique d'un voyage à la recherche des sources du Nil Blanc, a rapporté d'intéressantes collections. On peut, sans doute, espérer en obtenir de semblables par les soins de la nouvelle commission que le gouvernement égyptien a tout récemment nommée et qui, sous la direction de M. le comte d'Escayrac de Lauture, doit chercher les sources de ce grand fleuve. La côte occidentale de la mer Rouge, et particulièrement l'Abyssinie, ont été visitées avec fruit par MM. Ehrenberg, Botta et Rüppell. M. Louis Rousseau, pour ne parler ici que du continent, a recueilli des animaux sur quelques points circonscrits de la côte du Zanguebar, et l'on doit à MM. les professeurs Peters et J. Jos. Bianconi d'importantes notions sur la faune de Mozambique. Enfin, pour l'Afrique australe, il suffit de citer les noms de Levaillant, de Delalande, de MM. Verreaux et de Delegorgue, pour rappeler les enrichissements que le Musée de Paris a dus aux pénibles recherches de ces courageux explorateurs, d'un pays dont les animaux étaient jusqu'alors à peine

mémoire très-complet sur ce sujet, et ayant pour titre *Esquisse sur la mammalogie du continent africain* (Rev. et Mag. de zool., 1855 et 1856).

connus ; mais il faut surtout mentionner le magnifique ouvrage publié par M. le docteur A. Smith, après un long séjour dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance.

Quant à la côte occidentale, on n'en a reçu pendant longtemps que les espèces sénégaliennes, et bien des découvertes y restent à faire. On en a la preuve par tout l'intérêt que présentent aux zoologistes les animaux trouvés dans des localités où des recherches d'histoire naturelle ont été nouvellement entreprises. Ainsi, les publications de M. le doct. Hallowell, membre de l'Académie de Philadelphie, relatives aux Reptiles recueillis dans la colonie américaine de Liberia, ont montré combien est riche la faune de cette petite portion du territoire africain. On peut en dire autant de la contrée voisine de l'équateur, connue sous le nom de côte du Gabon, et d'où M. Aubry, aide-commissaire de marine, chargé du service administratif, a plusieurs fois adressé au Muséum de très-précieux matériaux pour l'accroissement de nos cabinets de zoologie. Il vient de rentrer en France, apportant avec lui d'utiles compléments à ses précédents envois, et, comme il ne doit plus retourner dans la résidence qu'il vient de quitter, le moment est convenable pour dresser un catalogue raisonné des Reptiles que l'administration du Muséum a reçus par les soins de cet habile collecteur.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'examen de ces animaux, c'est que l'on y trouve, à côté d'espèces généralement répandues sur le sol africain, telles que le Varan du Nil et le Serpent à coiffe ou *Naja Haje*, d'autres espèces analogues, si ce n'est identiques à celles qui vivent dans les régions les plus méridionales de ce continent ; c'est ce que j'aurai soin d'indiquer en parlant du Batracien anoure, nommé *Dactylèthre*, et de certains Serpents venimeux arboricoles. Il faut, d'ailleurs, noter que, parmi les différentes faunes locales d'Afrique, la faune de Liberia est la plus analogue à celle du Gabon.

On trouve, en outre, dans cette collection, d'importants

documents pour la solution de certaines questions de géographie zoologique, sur lesquelles il restait quelques incertitudes, et relatives aux Tortues du genre *Cinixys*, ainsi qu'au Batracien serpentiforme connu sous le nom de Cécilie bec étroit (*C. rostrata*).

Le but que je me propose dans ce travail est de passer en revue toutes les espèces intéressantes trouvées au Gabon, et de décrire celles qui n'étaient point encore connues. Je renverrai aux écrits de M. le docteur Hallowell pour celles qui habitent également Liberia.

I. CHÉLONIENS. — M. Aubry a trouvé au Gabon la *Cinixys* rongée (*C. erosa*) et en a envoyé plusieurs carapaces, ainsi qu'un jeune sujet complet conservé dans l'alcool, et dont la plaque sus-caudale, contrairement à ce qui se voit chez l'adulte, est double. Des individus qu'il rapportait, à son retour en France, ont péri pendant la traversée. Nous avons été ainsi privés malheureusement de l'occasion qui nous aurait été offerte d'étudier le singulier mécanisme par lequel ces Chéloniens, malgré l'absence de suture à la région médiane, infléchissent la portion postérieure du disque pour la rapprocher de l'extrémité du sternum, et pour produire en arrière une occlusion presque complète de leur boîte osseuse. Un individu de cette même espèce, apporté vivant de Liberia aux États-Unis, est décrit et figuré par M. Hallowell (*Journ. of the Acad. of nat. sciences*, 1839, t. VIII, part. 1, p. 161, pl. 8 et 9), sous le nom de *C. denticulata*, d'après Shaw, car ce dernier a représenté l'espèce dont il s'agit avec la dénomination de *T. denticulata*, parce qu'il croyait, mais à tort, avoir affaire à la Tortue ainsi nommée par Linné, laquelle était une jeune Tortue marquetée (*tabulata*). — La *Cinixys* de Home (*C. Homeana* Bell) a été acquise par le Musée de Paris en 1854, ainsi qu'une carapace de l'espèce précédente, avec d'autres Reptiles originaires du Gabon comme ces Tortues. Cette *C.* de Home est décrite et représentée par M. Berthold (*Nova acta Acad. Cæs. — Leop. nat. cur.*,

t. XXII, 2^e part. p. 421, 1850 [1845], pl. 13-15), d'après un individu pris dans l'Afrique occidentale.—Quant à la *C. de Bell* (*C. Belliana*), tout récemment figurée par M. Gray (*Cat. of Tort.*, in-4^o, 1855, pl. 2) et décrite p. 13, elle est indiquée par ce zoologiste comme provenant du nord et de l'ouest de cette même contrée. Il n'y a donc plus aucun doute à conserver sur la véritable patrie des espèces comprises dans ce singulier genre, et l'on peut supposer que les *Cinixys* adressées de la colonie de Demerari au Musée de Londres et de la Guadeloupe à celui de Paris avaient été transportées de la côte d'Afrique dans la Guyane et dans les Antilles.

Tortues de marais ou Élodites. — PENTONYX DU GABON, *Pentonyx Gabonensis*, A. DUM. *Espèce nouvelle.*

Carapace d'un brun noirâtre, presque régulièrement ovulaire, à carène médiane assez saillante, surtout en arrière, à bords minces et tranchants dans tout son pourtour; plaques du disque bordées par des stries concentriques, et rugueuses dans le reste de leur étendue; plastron uniformément noir, à ailes courtes, aussi prolongé en avant que le limbe, très-long également en arrière, où il présente une petite échancrure, et à peine rétréci au delà des ailes.

Cette espèce a une grande ressemblance avec les *P. du Cap* et *Gehafie*, les seuls connus jusqu'à présent; mais si les caractères génériques sont les mêmes, les différences spécifiques sont bien tranchées. En effet, le plastron est ici plus long et moins étroit dans sa portion postérieure; ses ailes sont plus courtes et montent moins obliquement vers le limbe qui, au niveau de cette jonction avec le sternum, est à peine rétréci et présente, dans cette région, un bord tranchant comme partout ailleurs. Les plaques sternales de la troisième paire se touchent par leur sommet sur la ligne médiane, contrairement à ce qui s'observe chez le *P. Gehafie*. Les écailles du disque bordées de lignes concentriques sont couvertes de petits tubercules irréguliers, ou de petites lignes saillantes disposées sans ordre, qui

donnent à toute la carapace un aspect rugueux. Chaque pièce du sternum porte, sur ses bords, des lignes longitudinales coupées par un très-grand nombre de fines stries transversales ; d'autres stries très-déliées, fort nombreuses et qui s'éloignent en divergeant du bord interne vers le bord externe, se voient sur presque toutes ces plaques.— Cette description suffit pour faire distinguer ce Chélonien que, d'après sa petite taille, on pourrait peut-être regarder comme n'ayant pas encore atteint toute sa croissance ; l'aspect de la carapace et sa solidité comparée à la boîte de jeunes *P. du Cap*, dont les dimensions sont les mêmes, semblent cependant indiquer un animal beaucoup plus âgé. En supposant que les rugosités du disque puissent s'effacer à une époque plus avancée de la vie, il reste comme caractères distinctifs importants toutes les particularités notables relatives au sternum et au limbe énoncées plus haut. — Long. de la carapace, 0^m,060 ; larg. au devant de sa jonction avec le sternum, 0^m,047, au delà de cette jonction 0^m,051 ; long. du sternum, 0^m,056 ; larg. au devant de sa jonction avec le disque, 0^m,033 ; derrière cette jonct., 0^m,030 ; au devant de son échancrure terminale, 0^m,015. — Exemplaire unique : Gabon, M. AUBRY.

Tortues de fleuves ou Trionyx. — CRYPTOPODE D'AUBRY, *Cryptopodus Aubryi*, A. DUM. *Esp. nouv.* (pl. xx).

Carapace ovale, un peu bombée ; disque très-grand, à bord cutané peu développé en avant et en arrière, ne formant aucune saillie sur les régions latérales entre les membres, et ne contenant, dans son épaisseur, aucun os limbairé ; plastron presque entièrement osseux, en raison de l'étendue considérable des sept callosités sternales ; tête longue et étroite.

L'un des caractères les plus remarquables de cette Tortue est l'aspect général du disque résultant de la courbure et de la longueur des côtes qui, sur les parties latérales, descendent vers le sternum, dont elles ne sont séparées que par un très-petit espace. La peau est fortement adhérente aux os et s'incrute, en quelque sorte, dans leurs ver-

miculations; elle descend verticalement entre les membres pour aller rejoindre la deuxième paire des callosités sternales. Son bord libre, au niveau des régions antérieure et postérieure, est très-peu étendu (1) et ne contient aucune pièce osseuse dans son épaisseur. Cette absence d'os limbaires ou marginaux rapproche notre espèce de celle que M. PETERS (MSS., 1848, cités par M. GRAY, *Cat. Tort.*, in-4°, p. 64) a prise pour type de son genre *Cyclanosteus*; mais chez cette dernière, *C. frenatus*, et chez celle qui est décrite par M. Gray dans ce même *Cat.* sous le nom de *C. Petersii*, pl. 29, on compte neuf callosités sternales peu considérables. Or, comme ces callosités sont fort grandes dans la *Trionyx* nouvelle que je fais connaître ici, et surtout comme il n'y en a que sept, particularité qui pourrait peut-être motiver une coupe secondaire spéciale, elle n'appartient pas à la subdivision proposée par le professeur de Berlin. Je la laisse donc sans autre désignation parmi les *Cryptopodes*, car les différences dont il s'agit et qui fournissent des caractères spécifiques très-importants, ne paraissent pas avoir une valeur suffisante pour faire admettre plusieurs genres dans ce groupe des Tortues fluviales, dont les pieds et le cou peuvent être rentrés et plus ou moins cachés sous la carapace.

Les pièces sternales paires du *Crypt. d'Aubry* sont presque entièrement réunies sur la ligne médiane, et toute la portion postérieure du plastron est osseuse, en raison de l'étendue tout exceptionnelle, chez ces Chéloniens, des quatre dernières plaques. L'os impair, irrégulièrement cir-

(1) On peut en juger d'après ses dimensions comparées à celles du disque. Ce dernier, mesuré suivant ses faibles courbures, est long de 0^m,33 et large de 0^m,31. Le rebord cutané, au-dessus des pattes de devant, a 0^m,022 environ; au-dessus du cou, au milieu, 0^m,065; au-dessus des membres pelviens, sa plus grande expansion est de 0^m,050; en arrière enfin, il ne s'étend pas au delà de 0^m,060. Il résulte de ces mensurations que la carapace, y compris les rebords cutanés collaire et caudal, a une longueur de 0^m,45 à 0^m,46.

culaire, est, en quelque sorte, contigu, en avant et en arrière, aux pièces osseuses entre lesquelles il est placé. Les seules régions tégumentaires sont celles qui correspondent aux membres et complètent ce plastron osseux déjà très-grand, surtout quand on le compare à celui des autres Cryptopodes; elles forment, particulièrement au niveau des membres pelviens, des opercules mobiles destinés à rendre moins imparfaite l'occlusion de la carapace.

La queue très-courte, obtuse et comme tronquée, à orifice du cloaque presque terminal, est protégée, en dessus et en dessous, par le bord cutané qu'elle dépasse à peine. — Les membres sont robustes et les trois ongles, dont chacun des membres est armé, sont pointus et légèrement concaves à leur face inférieure. Les pattes antérieures portent en dessus, dans leur région digitale, six replis cutanés semi-lunaires à bord libre antérieur, concave, mince et résistant; les trois externes sont les plus considérables. En arrière, au talon, il n'y a qu'un seul de ces replis; il est dur et presque corné.

La tête est très-longue, car elle mesure 0^m,12 depuis le bord libre de la lèvre jusqu'à l'extrémité postérieure de la mâchoire inférieure, où elle n'offre qu'une largeur de 0^m,07, qui paraît d'autant moins considérable que les proéminences labiales sont fort développées et donnent à la région antérieure du museau une étendue transversale de 0^m,06. Ces proéminences, au nombre de quatre, deux supérieures et deux inférieures, ont chacune la forme d'un triangle scalène, dont le plus grand côté est le bord adhérent; le plus petit est tourné en avant et constitue avec celui du côté opposé le bord labial antérieur, tandis que le bord latéral est formé par le troisième côté du triangle. Les mâchoires sont nues et tranchantes, sans crochet ni échancrure. — La petite trompe nasale est obliquement dirigée en haut et en avant. — Les yeux, dont la direction en haut et l'obliquité sont les mêmes que chez les autres Tortues Potamites, ne sont séparés du bord libre de la

lèvre que par un espace à peine supérieur à l'étendue de leur diamètre antéro-postérieur. — Le cou n'est pas plus volumineux que la portion postérieure de la tête; depuis ce dernier point jusqu'à son origine, il est long de 0^m,16, ce qui donne à la région comprise entre l'extrémité antérieure du museau et le bord limbairé cutané une longueur de 0^m,28.

La couleur générale est un brun marron uniforme, plus clair en dessous. De petites taches foncées, irrégulières se voient sur le plastron et sur le cou, dont la région supérieure porte trois grandes raies longitudinales brunes; il en part une de l'angle postérieur de chaque œil; la médiane, moins longue, commence à l'occiput et se prolonge, comme les précédentes, jusqu'à la base de la région cervicale; deux petites raies de la même nuance et parallèles entre elles parcourent le dessus de la tête et cessent où commence la médiane, dont l'origine se voit dans l'intervalle qu'elles laissent entre elles en arrière.

Cette espèce, fort recherchée comme fournissant un aliment très-délicat réservé pour les chefs des tribus, se tient habituellement cachée dans la vase, au fond des eaux; il en résulte qu'on ne peut se la procurer que difficilement et rarement.

Outre la *Trionyx* que je viens de décrire, le Muséum en a reçu une autre du Gabon par les soins de M. le docteur Franquet. Elle est arrivée en même temps que le grand et précieux singe dit Gorille, qui orne les galeries de zoologie. Cette Tortue, dont les dimensions l'emportent sur celles de tous nos autres exemplaires, est le *Gymnopode* de l'Égypte. (*Test. triunguis*, Forskal, seu *Trionyx Ægyptiacus*, Geoffroy).

(La suite au prochain numéro.)

large qui suit le bord interne de la baguette, comme chez les autres *Bruants*; la queue, telle que je l'avais indiquée, appartient au *jeune* en automne.

Veillez agréer, etc.

J. B. JAUBERT.

NOTE SUR LES REPTILES DU GABON, par M. le docteur Aug.

DUMÉRIL, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris. (Voir 1856, p. 369.)

CROCODILIENS. — Les eaux du Gabon nourrissent un Crocodile remarquable par l'allongement ainsi que par le peu de largeur du museau, et que Bennet, par ce motif, a nommé *Cr. leptorhynchus*, puis M. Gray *faux Gavial*. Un spécimen venant de cette contrée, acquis en 1854, est tout à fait identique à un autre sujet, originaire de l'île de Fernando-Po, et donné au Muséum par la Société zoologique de Londres. L'un et l'autre ont une taille de 1^m,50 environ. Cette espèce paraît être vraiment distincte du *Cr.* à nuque cuirassée (*C. cataphractus*), Cuv. Il existe cependant, sur ce point, quelques difficultés que j'ai signalées (1^{er} *Mém. sur les Rept. nouv. ou peu connus du Mus. de Paris*; *Arch. du Mus.*, t. VI, p. 252). — Deux jeunes sujets du *Crocodile vulgaire* ont été envoyés par M. Aubry.

CAMÉLÉONIENS. — Plusieurs de ces singuliers Reptiles, si nombreux dans l'Afrique australe et à Madagascar, vivent sur la côte occidentale du continent africain et y représentent des espèces particulières. Ce sont les suivantes : *Ch. senegalensis*, Cuv.; *Ch. tricornis*, Gray; *Bibroni*, Martin (*var. præced.?*); *cristatus*, Stutchburry, de l'île de Fernando-Po; ces trois derniers manquent à nos collections; puis *Ch. gracilis*, Hallowell, originaire de Liberia et décrit par ce zoologiste (*Proceed. Acad. Philad.*, 1841, t. I, p. 111, et *Journ. of the Acad.*, 1842, t. VIII, part. II, p. 324,

pl. xviii) : nous l'avons reçu par ses soins ; enfin *Ch. dilepis* ; Leach, dont la zone d'habitation paraît assez étendue, et qui a été trouvé au Gabon par le zèle correspondant du Muséum.

— Les autres Sauriens qu'il a fait parvenir ne sont pas nombreux, mais ils offrent tous de l'intérêt, soit au point de vue de la géographie zoologique, soit à cause de la rareté des espèces. J'ai déjà parlé du *Varan du Nil*, dont la présence au Gabon confirme ce fait que l'espèce se rencontre dans les régions les plus opposées de l'Afrique, puisque, outre les exemplaires égyptiens, le Muséum a des individus recueillis au Sénégal, sur différents points de la côte occidentale et au cap de Bonne-Espérance. C'est de ce dernier point que le CHALCIDIEN ptychopleure, nommé par Wiegmann *Gerrhosaurus flavigularis*, avait été adressé à diverses reprises, mais nous savons à présent qu'il vit également dans le Gabon. On y rencontre aussi deux beaux SCINCOIDIENS trouvés d'abord à Liberia, et que M. Hallowell a nommés *Euprepes Blandingii* et *E. striatâ* (*Proceed. Acad. Philad.*, t. II, p. 58, 1844, et t. VII, p. 98, 1854). Les échantillons de ces deux espèces donnés par l'Académie sont identiques à ceux que M. Aubry nous a envoyés.

Les collections de ce dernier renferment un autre Scincoidien serpentiforme que le zoologiste américain a fait connaître dans ses descriptions des Reptiles de Liberia (*Proceed. Acad. Philad.*, avril 1852, t. VI, p. 64). Il y est nommé *Acontias elegans*, mais je dois faire observer que cette espèce, très-remarquable, n'est pas un véritable Acontias, et je la considère comme étant le type d'un genre nouveau. Si, en effet, on prend pour point de départ de la classification des Scincoidiens les caractères fournis par les yeux, ainsi que mon père et Bibron l'ont nettement formulé dans le t. V de leur *Erpét. génér.*, p. 532-537, et dans le tableau synoptique où se trouve résumé leur mode de classement, il faut tenir compte tout d'abord de la dis-

position de ces organes. Ainsi, la peau les recouvre-t-elle de façon à les cacher complètement, de même que chez les Serpents aveugles, ce sont, en raison de cette analogie, des *Typhlophthalmes*, tandis que ce sont des *Ophiophthalmes* si, comme chez la plupart des Ophidiens, l'œil est placé sous une paupière unique et transparente. Il convient, enfin, de réserver la dénomination de *Saurophthalmes* aux espèces, beaucoup plus nombreuses, dont les yeux ont généralement deux paupières, mais quelquefois une seule, l'inférieure, qui est ou transparente ou opaque. C'est précisément à cette dernière catégorie que les *Acontias* appartiennent. Leur paupière unique peut à peine recouvrir l'œil, dont le volume n'est pas considérable, et qui se présente sous l'apparence d'une fente horizontale. Chez l'animal nouveau, il est parfaitement circulaire, protégé par une écaille transparente et non par une paupière mobile; ce Saurien est donc analogue, par cela même, aux *Ophiophthalmes*. Il diffère, d'ailleurs, des *Acontias*, ainsi que M. Hallowell lui-même l'a indiqué, par la longueur proportionnelle de la queue et par la direction du sillon postérieur des narines, qui est courbe au lieu d'être prolongé directement en arrière.

La ressemblance la plus remarquable entre le Scincoïdien dont il s'agit et l'*Acontias* consiste dans l'absence complète des membres; mais l'étude attentive des Sauriens apodes ou à membres mal conformés montre tant de modifications dans le nombre et dans la disposition de ces organes, qu'on doit considérer les différences qui en résultent seulement comme des caractères secondaires. Il importe, au reste, de noter que, parmi les *Ophiophthalmes*, celui qui nous occupe est le seul dont les pattes aient complètement disparu. Il représente donc un genre nouveau dans ce groupe, où sont compris (*Erpét. génér.*, t. V, p. 806-830) deux genres à quatre membres, *Abléphare* et *Gymnophthalme*, puis trois genres munis seulement d'appendices pelviens mal conformés remplaçant, d'une façon

très-imparfaite, les véritables pattes : *Lériste*, *Hystérope* et *Lialis*.

Je propose de nommer et d'exposer la caractéristique de ce nouveau genre ainsi qu'il suit :

ANÉLYTROPES (1), A. Dum. Genre nouveau.

Pas de vestige de paupières; pas de membres; narines latérales percées dans la rostrale, à sillon courbe dont la concavité est dirigée en bas et en avant; palais non denté, à rainure longitudinale; dents coniques; langue en fer de flèche, squammeuse, faiblement échancrée à sa pointe; écailles lisses; pas de pores préanaux.

ANÉLYTROPES ÉLÉGANT, *Anelytrops elegans*, A. Dum. (*Acontias elegans*, Hallowell), pl. XXII, fig. 1, 1 a, 1 b, 1 c et 1 d.

Je renvoie, pour les détails, à la description donnée par le savant zoologiste américain et à la figure très-exacte, accompagnée de détails, que j'ai fait dessiner sur la pl. XXII; on y trouvera toutes les particularités relatives aux plaques de la tête et aux écailles, dont je compte vingt-trois rangs longitudinaux, tandis que M. Hallowell en indique seulement vingt; mais leur disposition, comme on peut le voir sur les figures 1 a et 1 c, implique nécessairement la présence d'un nombre impair. Je trouve, en outre, deux plaques anales. Je dois, enfin, signaler le sillon longitudinal du palais non mentionné par ce naturaliste, et ce fait que c'est la troisième plaque labiale et non la deuxième qui monte jusqu'à l'œil. — Le spécimen dû à M. Aubry est unique.

— En terminant l'énumération des Scincoïdiens rapportés en France par cet habile explorateur du Gabon, il me semble opportun de signaler un autre Saurien de cette famille également originaire de la côte occidentale d'Afrique et compris dans une collection de Reptiles du

(1) De ἄλυτρον, enveloppe, paupière; de ὀφθαλμός, œil, et de α privatif; dénomination destinée, comme celles de *Gymnophthalme* et d'*Abléphare*, à rappeler la nudité de l'œil et l'absence de paupières.

Sénégal offerte au Muséum par M. le docteur Guyon. C'est un Saurophthalme analogue aux Seps, à quatre membres peu développés, surtout les antérieurs; il offre, dans la différence du nombre des doigts à l'une et à l'autre paire de pattes une combinaison particulière, qui ne me paraît pas avoir été observée jusqu'à ce jour. Le tableau synoptique inséré dans l'*Erpét. génér.*, t. V, en regard de la p. 537, permet de saisir dans une vue d'ensemble ces variations nombreuses, mais constantes pour chaque genre. J'en ai moi-même fait connaître une nouvelle (*Cat. Rept. Mus. de Paris*, p. 185), et qui consiste dans la présence de trois doigts en avant, tandis que les membres postérieurs n'ont pas de divisions digitales. J'ai nommé ce Scincœdien, recueilli dans la Tasmanie par M. J. Verreaux, *Anomalopus Verreauxii*.

La disposition qui se remarque dans l'espèce nouvelle est la suivante : quatre doigts en arrière et deux en avant. Elle devient le type du genre suivant :

ANISOTERME, *Anisoterma* (1), A. Dum. Genre nouveau.

Quatre pattes, les antérieures courtes et grêles, terminées par deux doigts, les postérieures par quatre doigts; museau arrondi, à bord mince et tranchant; flancs anguleux à leur région inférieure.

D'après l'ensemble de ces caractères, on voit que ce Saurien diffère, comme je viens de l'indiquer, de tous les autres Scincœdiens par l'anomalie de ses doigts, mais aussi qu'il ressemble au *Sphenops capistratus*, Wagl. Ce dernier, dont les membres antérieurs sont également peu développés, porte, il est vrai, cinq doigts en avant et autant en arrière. Si, cependant, on compare la confor-

(1) De *ἀνισος*, inégal, et *τέρμα*, fin, extrémité, employé par Hesychius dans le sens de pied; cette dénomination, comme celles d'Hétérope, Hétéromèle, Hétérodactyle, données à d'autres genres de la même famille, sert à rappeler les différences notables qui se remarquent dans la longueur des membres et dans le nombre des doigts.

mation générale du tronc et celle du museau, qui peut être dit cunéiforme dans l'une et dans l'autre espèce, on ne peut méconnaître l'analogie.

ANISOTERME SPHÉNOPSISIFORME, *Anisoterma sphenopsiforme*, A. Dum. *Espèce nouvelle*.

Huit raies longitudinales claires, alternant avec d'autres raies brunes formées par le fond, et qui sont régulièrement pointillées de brun noirâtre; régions inférieures blanches.

Plaques nasales très-petites; pas de supéro-nasales; deux inter-nasales; une fronto-nasale grande, régulièrement hexagone, à bord postérieur concave; frontale de même dimension, arrondie en avant, très-rétrécie en arrière; pas de fronto-pariétales; inter-pariétale très-petite, triangulaire; deux grandes pariétales; pas d'occipitale; deux frénales placées l'une à la suite de l'autre; une fréno-orbitaire; deux post-oculaires; quatre sus-orbitaires; six supéro-labiales; cinq inféro-labiales; une mentonnière arrondie en avant, suivie d'une grande inter-sous-maxillaire élargie, qui rejoint, par chacune de ses extrémités, la première et la deuxième inféro-labiales; vingt-trois séries longitudinales d'écaillés lisses, imbriquées, semblables, par leur forme et par leur aspect, à celles du plus grand nombre des Scincoïdiens. — Paupière inférieure avec un disque transparent; ouverture auriculaire petite, en fente oblique de haut en bas et d'arrière en avant. — Tous les doigts onguiculés.

La queue, confondue à sa base avec le tronc, est robuste; elle est reproduite sur tous nos individus; chez l'un d'eux, cependant, où elle n'avait été brisée qu'à son extrémité, on voit qu'elle a une longueur égale environ aux deux tiers de celle du tronc, qui, mesuré sur le plus grand individu, a 0^m,10; la tête de ce dernier porte 0^m,012; membres antérieurs, 0^m,006; membres postérieurs plus gros et mieux conformés, 0^m,016.

Cette description est faite sur quatre exemplaires en très-bon état de conservation recueillis au Sénégal.

— J'ai fait représenter sur la pl. xxii, fig. 2, la tête de la *Typhline* de Cuvier, afin de montrer les différences de l'écaillure sus-céphalique entre cette espèce et celle que M. Peters a récemment signalée, dans sa description des Reptiles de Mozambique, sous le nom de *Typhline aurantiaca*, et qui porte, sur cette même planche, le n° 3.

AMPHISBÉNIENS. — GENRE LÉPIDOSTERNE. — Ce genre, établi par Wagler pour une espèce rapportée du Brésil et qu'il a nommée *L. microcephalum*, est, maintenant, divisé en trois sous-genres : 1° *Lepidosternon* proprement dit (1); 2° *Monopeltis*, A. Smith; 3° *Phractogonus* (2), Hallowell. — Les caractères essentiels du *Monopeltis* consistent dans la disposition du revêtement écaillé de la tête, qui ne se compose que d'une seule plaque, et dans la situation des narines, ouvertes non dans la rostrale, comme chez les Lépidosternes, mais dans des plaques contiguës à son bord inférieur et postérieur. L'espèce unique, *M. capensis*, A. Smith (*Ill. of zool. of S. Afr.*, pl. lxxvii), est inconnue au musée de Paris. — Le *Phractogone* est caractérisé principalement : 1° par cette particularité, que les narines occupent la même place que chez le *Monopeltis*; 2° par la présence de pores préanaux. Il n'y a, d'ailleurs, que deux plaques sus-céphaliques, comme dans le *L. scutigère*. L'espèce type, recueillie à Liberia, a été décrite par M. Hallowell sous le nom de *Phr. galeatus* (*Proceed. Acad. Philad.*, 1852, t. VI, p. 62, avec des fig. : tête vue en dessus et en dessous, plaques sternales et préanales). Le musée de Paris a reçu du Gabon, par les soins de M. Aubry,

(1) Tous les vrais Lépidosternes sont originaires de l'Amérique du sud. A l'espèce type, *L. microcephalum*, Wagl., mon père et Bibron en ont ajouté deux (*Erpét. génér.*, t. V, p. 507 et 509) : *L. phocæna*, qu'ils ont décrit les premiers, et *Amphisb. scutigera*, Hemprick; j'en ai moi-même fait connaître deux autres (*Cat. des Rept. du Mus.*, p. 149 et 150) : *L. polystegum* et *L. octostegum*.

(2) De *φρακτός*, munitus, et *γωνος*, angulus (étymologie donnée par M. Hallowell).

trois individus parfaitement semblables entre eux, qui appartiennent au genre *Phractogone*, et très-probablement à l'espèce dont je viens de parler, mais qui nous est connue seulement par la description et les dessins cités plus haut.

Il ne semble pas, malgré les particularités suivantes, qu'il y ait entre nos *Phr.* et ceux de Liberia des différences réellement spécifiques. Ainsi, et c'est la dissemblance la plus importante, au lieu de

Dents inter-maxill. : 1—1 ; maxill. : $\frac{4-4}{5-5}$, je compte, comme sur tous les Amphisbénieniens dont on a pu étudier le système dentaire, un nombre impair de dents inter-maxillaires, dont la médiane est la plus forte et la plus longue :

Il y en a 7, et maxill. : $\frac{3-3}{6-6}$. — Parmi les quatre scutelles qui longent le bord de la rostrale, ce sont les externes et non les médianes, qui sont percées par les narines.— Enfin, quoique le nombre et la disposition des plaques du sternum soient semblables (quatre grandes parallèles entre elles, précédées par deux autres plus petites), il y a de légères différences dans la forme de celles du milieu, qui sont plus allongées et plus pointues. — On compte sur le tronc 226 anneaux et 20 à la queue ; M. Hallowell en indique 214 et 18.

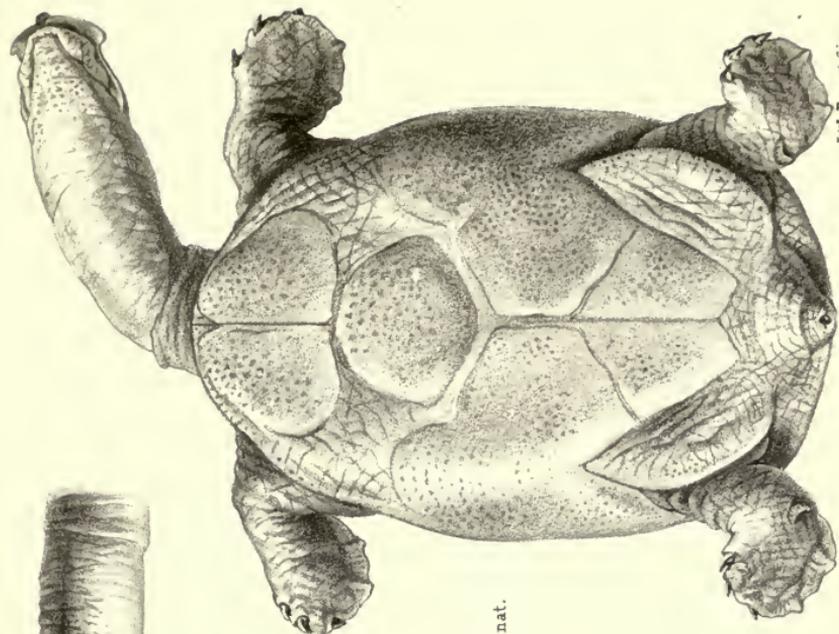
(La suite au prochain numéro.)

AMÉNITÉS MALACOLOGIQUES ;

par M. J. R. BOURGUIGNAT.

CÆCILIANELLA TUMULORUM.

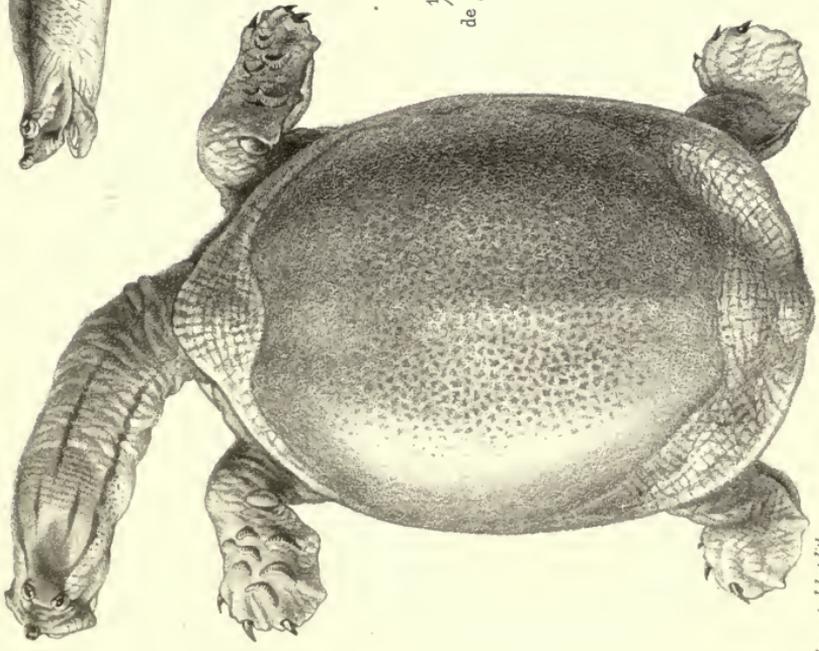
Testa minuta, conico-fusiformi, gracili, diaphana, polita, albida ; apice attenuato-obtuso ; anfractibus 6 planulatis, sutura superficiali duplicata, separatis ; ultimo 1/3 longitudinis superante ; apertura



Lith. Boquet frere

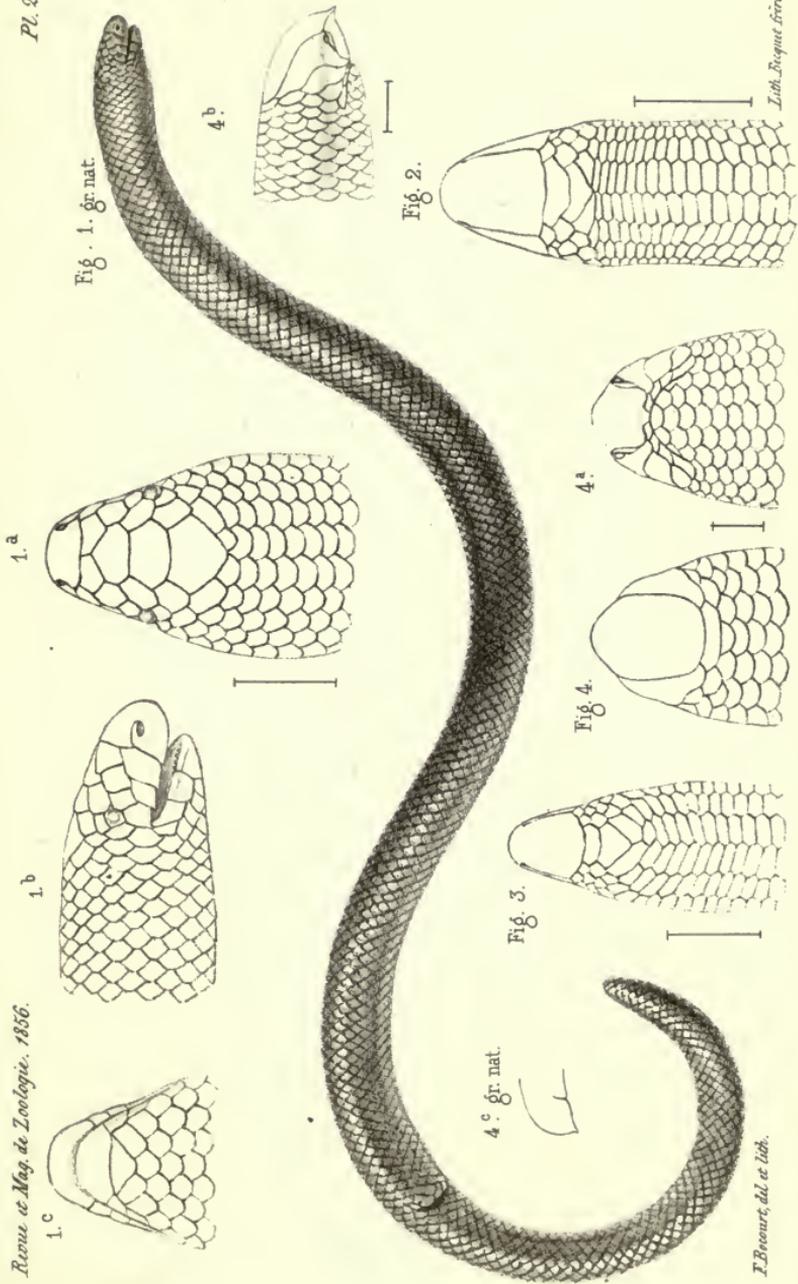


$\frac{1}{6}$
de gr. nat.



F. BOUQUET, del et lith.

Cryptopus Aubryi, A. Dum.



F. Bonaert, del et lith.

Lith. Boquet scire.

1. *Aneolytrops elegans* A. Dum. 1^a, 1^b, 1^c. Détails du même. 2. *Typhline Cuvierii* Wieg. 3. *Typhline aurantiaca* Peters.
 4, 4^a, 4^b, 4^c. *Onychocephalus caecus* A. Dum.